

## SOMMAIRE

## ARRETES ET CIRCULAIRES

## I PREFECTURE DE L'OISE

## CABINET DU PREFET

## BUREAU DU CABINET

- ARRETES DU 13 JUIN 2013 PORTANT AUTORISATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION SUR LA VILLE DE BEAUVAIS POUR LES ADRESSES SUIVANTES :
- A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI AR 1 délimité géographiquement (rue de Nivernais, rue de Touraine, rue de Gascogne, rue de Navarre, rue du Valois, rue du Vercors, rue de G. et M. Cahen, parkings longeant la rue du Nivernais)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI AR 2 délimité géographiquement (rue d'Aquitaine, rue de Saintonge, rue des Cévennes, rue d'Anjou, rue des Vignes, avenue Flandres Dunkerque)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI AR 3 délimité géographiquement (3 rue Corot, rue Léonidas Gourdain (totalité), 1 rue Albert Héraude, croisement des rues Léonidas Gourdain et Albert Héraude)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI AR 4 délimité géographiquement (98 avenue du 8 mai 1945, croisement des avenues du 8 mai 1945 et de Bourgogne, croisement de l'avenue de Bourgogne et de la rue de Sétubal, rue Léonidas Gourdain)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI AR 5 délimité géographiquement (83, rue du Tilloy, croisement de la rocade Nord et de la RD 901)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI CV 1 délimité géographiquement (1, rue Nelly d'Hécourt, 45, rue de la Madeleine, 22, rue de la Madeleine, 1, rue Villiers de l'Isle Adam, 15, rue Villiers de l'Isle Adam)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI CV 2 délimité géographiquement (17, rue Angrand Leprince, 1, rue Angrand Leprince, croisement du boulevard Aristide Briand et de la rue du Pont de Paris, 42, boulevard Aristide Briand, 28, rue du 51 à Régiment d'Infanterie, 1, rue du 51 à Régiment d'Infanterie)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI CV 3 délimité géographiquement (1 boulevard St-Jean, croisement de la rue du Maréchal de Bouffiers et du square Commessy, parking dit « de la gendarmerie, 7 boulevard St-Jean)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI MA 1 délimité géographiquement (croisement de l'avenue J.F Kennedy et de la rue Suzanne Lenglen, croisement des rues Suzanne Lenglen et de l'Orangerie, 1, rue Matthéas, 76, rue Matthéas, 17, rue du Wage)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI ND 1 délimité géographiquement (2, rue de Calais, 1, rue du Franc Marché, 1, rue Louis Borel, 9 rue Charvet, 35, rue de Grandvilliers, 79, rue de Calais)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI ND 2 délimité géographiquement (19, rue des Jacinthes, 49, rue de Tillé, totalité de la rue des Pervenches, totalité de la rue des Jasmins, croisement des rues de Tillé et Marcel Dassault)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI ND 3 délimité géographiquement (7, rue de la Liovette, croisement des rues de la Liovette et des Ruisselets)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SJ 1 délimité géographiquement (croisement de la rue Prospère Mérimée et de l'avenue Jean Rostand, croisement des rues Ronsard et Prospère Mérimée, croisement de la rue Paul Verlaine et du square Fontaine Bellere, croisement des rues Paul Verlaine et Rabelais, croisement des rues Rabelais et Ronsard, croisement de la rue Hector Berlioz et de l'allée Marot, 22, rue Hector Berlioz)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SJ 2 délimité géographiquement (22, rue Hector Berlioz, croisement de l'avenue Jean Rostand et de la rue Vivaldi, croisement de la rue Haëndel et de l'allée Emmanuel Chabrier, croisement de l'allée E. Chabrier et de la rue Jean-Sébastien Bach, totalité de l'allée César Franck, totalité de l'allée François Couperin, croisement de la rue Guiseppe Verdi et de l'allée Strauss)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SJ 3 délimité géographiquement (croisement du chemin de la Cavée aux Pierres et de la rue des Déportés, 5, chemin de la Cavée aux Pierres, impasse de Fromestel, chemin rural dit de la Cavée aux Pierres)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SJ 4 délimité géographiquement par les jardins familiaux du chemin de Gisors
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SJ 5 délimité géographiquement par les jardins communaux de la rue de Sénéfontaine
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SJ 6 délimité géographiquement (croisement des rues Ronsard et Prospère Mérimée, allée François Villon, croisement des rues Ronsard et Rabelais)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SJ 7 délimité géographiquement (jardins familiaux situés avenue Jean Rostand, 81, rue de Pontoise)

N° de

page

1

4

7

10

13

16

19

22

25

28

31

34

37

40

43

46

49

52

55

- A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SL 1 délimité géographiquement (2, rue des Larris, 20, rue des Larris, 2, rue Prache, croisement de l'allée des Chapeliers et de la rue Notre Dame du Thil, 22, rue Pierre Garbet, 2, rue Pierre Garbet, 2 rue de Tierce, 23, rue Louis Prache)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SL 2 délimité géographiquement (croisement de l'avenue de l'Europe et de la rue de l'Abbaye, croisement des rues Pierre Garbet et de l'Abbaye, totalité allée des Pins, croisement de l'avenue de l'Europe et de la rue Pierre Garbet, croisement de l'avenue de l'Europe et de la rue de la Tour, croisement de l'avenue de l'Europe et l'allée des Acacias)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SL 3 délimité géographiquement (rue de la Mie au Roy, chemin dit de la Belle Croy, sente du Bois Brulé)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SL 4 délimité géographiquement (153, rue de la Mie au Roy, 147, rue de la Mie au Roy, chemin du Plouy St-Lucien)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SL 5 délimité géographiquement (croisement du chemin de Bossuet et de la rue Ste Hélène, rue de Ste Hélène, chemin de Basset, croisement du chemin de Basset et de la rue Tierce, rue du Marais St Quentin)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SL 6 délimité géographiquement (rue de la Bergerette, croisement des rues de la Bergerette et du Marais St Quentin)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SM 1 délimité géographiquement (10 avenue Jean Mermoz, parking Mermoz, croisement de l'avenue Jean Mermoz et de la place de la Préfecture, croisement de la place de la Préfecture et de l'avenue Victor Hugo, croisement de l'avenue Jean Mermoz et de la rue de la Préfecture, 70, rue de la Préfecture)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SM 2 délimité géographiquement (croisement des rues Delamorlaine et de St Just des Marais, 34, rue Jean-Jacques Fenot, croisement des rues Jean-Jacques Fenot et de St Just en Chaussée, parking arrière de la maison de quartier)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SM 3 délimité géographiquement (croisement de l'avenue Nelson Mandela et de la rue Lucien Lainé, croisement de l'avenue Nelson Mandela et rue des Anciens Combattants d'Indochine, 78, rue de St Just des Marais, 1, rue de St Just des Marais, croisement des rues Lucien Lainé et Louis Perois, croisement des rues Lucien Lainé et des Anciens Combattants de l'Afrique du Nord)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SM 4 délimité géographiquement (147 rue de la Mie au Roy, Plan d'eau du Canada, croisement de la rue de la Mie au Roy et du chemin de Plouy)
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI SM 5 délimité géographiquement par les jardins familiaux rue de la Belle Mouleuse
  - A l'intérieur d'un périmètre dit « PERI VO 1 délimité géographiquement (croisement de la rue de Pontoise et du chemin des Rogalennes, croisement de la rue de Pontoise et du chemin des Grands Champs)
- ARRETE DU 13 JUIN 2013 PORTANT AUTORISATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION POUR L'ETABLISSEMENT « RED STYLE » à JAUX
- ARRETES DU 14 JUIN 2013 PORTANT AUTORISATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION POUR L'ES ETABLISSEMENTS SUIVANTS :
- SAS Jardinerie de Compiègne A MARGNY LES COMPIEGNE
  - SA HLM du Beauvaisis, rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à BEAUVAIS
  - Direction de l'enseignement de la poste de Picardie, rue du Valois à CREIL
  - Centre de médecine nucléaire à CREIL
  - IBIS Budget à COMPIEGNE
- ARRETES DU 17 JUIN 2013 PORTANT AUTORISATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION POUR L'ES ETABLISSEMENTS SUIVANTS :
- Direction Générale des Finances Publiques, 6, rue Winston Churchill à COMPIEGNE
  - Direction Générale des Finances Publiques, 12, rue Jules Michelet à CREIL
  - Direction Générale des Finances Publiques, 1-2 square Hélène Boucher à CREIL
  - Direction Générale des Finances Publiques, 13, rue Biot à BEAUVAIS
  - Direction de l'enseignement de la poste de Picardie, 31, rue Gambetta à CREIL
- ARRETES DU 18 JUIN 2013 PORTANT AUTORISATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION POUR L'ES ETABLISSEMENTS SUIVANTS :
- Le Tendance à MARGNY LES COMPIEGNE
  - La Choie à Beauvais
  - BICAMAX Optic EURL à Beauvais
- ARRETES DU 19 JUIN 2013 PORTANT AUTORISATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION POUR L'ES ETABLISSEMENTS SUIVANTS :
- SEPHORA, 2/4 rue Napoléon à COMPIEGNE
  - OPAC de L'OISE à BEAUVAIS, Résidence Gambetta à l'intérieur d'un périmètre délimité géographiquement par les adresses suivantes : 89, rue Gambetta, 2 place de l'hôtel Dieu, 45 place de l'hôtel Dieu, 10 rue Gui Patin, 2 rue des Bellovaques, 8, rue des Bellovaques
- ARRETES DU 27 JUIN 2013 PORTANT AUTORISATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION POUR L'ES ETABLISSEMENTS SUIVANTS :
- Société Générale, 5, place Jeanne Hachette à BEAUVAIS
  - Société Générale, 2, rue Magenta à COMPIEGNE
  - Société Générale, Centre Commercial des trois Rois à NOGENT SUR OISE
- ARRETE DU 19 SEPTEMBRE 2013 PORTANT ATTRIBUTION DE LA MEDAILLE DE BRONZE POUR ACTE DE COURAGE ET DE DEVOUEMENT

58

61

64

67

70

73

76

79

82

85

88

91

94

97

100

103

105

108

111

114

117

120

123

125

128

131

134

136

139

141

143

145

**SECRETARIAT GENERAL****DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES****BUREAU DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'URBANISME**

- ARRETE DU 17 SEPTEMBRE 2013 PORTANT DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET CESSIBILITE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AB N° 177 SUR LA COMMUNE DE VIEUX MOULIN DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE DECLARATION D'UNE PARCELLE EN ETAT D'ABANDON POUR LE PROJET DE REALISATION D'UN EQUIPEMENT PUBLIC DESTINE A LA RESTAURATION SCOLAIRE ET A LA GARDERIE PERISCOLAIRE AINSI QU'AUX ACTIVITES LIEES A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE
- ARRETE DU 20 SEPTEMBRE 2013 PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE PROPRIETES PRIVEES RELATIF AU PROJET DE REALISATION DE LA DEVIATION DE GONDREVILLE ET DE LA DEVIATION DE VAUMOISE SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE LEVIGNEN, DE VAUMOISE, VAUCIENNES ET VEZ

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES PUBLIQUES****BUREAU DE LA REGLEMENTATION ET DES ELECTIONS**

- ARRETE DU 3 SEPTEMBRE 2013 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU PASSAGE A NIVEAU N° 24 SUR LA COMMUNE D'ERAGNY-SUR-EPTE
- ARRETE DU 3 SEPTEMBRE 2013 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU PASSAGE A NIVEAU N° 26 SUR LA COMMUNE D'ERAGNY-SUR-EPTE
- ARRETE DU 3 SEPTEMBRE 2013 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU PASSAGE A NIVEAU N° 27 SUR LA COMMUNE DE SERIFONTAINE
- ARRETE DU 3 SEPTEMBRE 2013 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU PASSAGE A NIVEAU N° 29 SUR LA COMMUNE DE SERIFONTAINE
- ARRETE DU 3 SEPTEMBRE 2013 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU PASSAGE A NIVEAU N° 34 SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS
- ARRETE DU 3 SEPTEMBRE 2013 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU PASSAGE A NIVEAU N° 35 SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS
- ARRETE DU 3 SEPTEMBRE 2013 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU PASSAGE A NIVEAU N° 37 SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS
- ARRETE DU 3 SEPTEMBRE 2013 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU PASSAGE A NIVEAU N° 39 SUR LA COMMUNE DE SAINT-GERMER DE FLY
- ARRETE DU 3 SEPTEMBRE 2013 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU PASSAGE A NIVEAU N° 44 SUR LA COMMUNE DE SAINT-QUENTIN DES PRES

**II DIRECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES****AGENCE REGIONALE DE SANTE**

- ARRETE DU 30 AOUT 2013 RELATIF A LA CESSION DE 3 AUTORISATIONS DE CIRCULER EXPLOITEES PAR Mme Danièle BLONDIN GERANTE DE LA STE SAINT JUST AMBULANCES AU PROFIT DES AMBULANCES PLOMION et FILS SISE à COMPIEGNE
- ARRETE DU 18 SEPTEMBRE 2013 RELATIF A LA LISTE DES ETABLISSEMENTS IDENTIFIES PAR L'ARS DE PICARDIE POUR LESQUELS L'ASSURANCE MALADIE PREND EN CHARGE LES IMPLANTS COCHLEAIRES DANS LE TRAITEMENT DES SURDITES PROFONDES

**DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE PICARDIE**

- ARRETE DU 12 SEPTEMBRE 2013 INSTITUANT LES REGLES DE COMPETENCE ET DE DELEGATION DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX DANS LE DOMAINE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES ET DES REGLEMENTATIONS ASSIMILEES DE LA DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE PICARDIE

146

148

150

152

154

156

158

160

162

164

166

168

172

173

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT DE PICARDIE**

- ARRETE DU 13 SEPTEMBRE 2013 PORTANT APPROBATION DU PROJET D'EXECUTION POUR LE RACCORDEMENT HAUTE TENSION D'UN SITE EOLIEN *situé à CONCHY LES POTS SUR LES COMMUNES DE BIERMONT, CONCHY LES POTS, LA NEUVILLE SUR RESSONS, LABERLIERE, RESSONS SUR MATZ et RICQUEBOURG* - RESEAU DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE -
- ARRETE DU 13 SEPTEMBRE 2013 PORTANT APPROBATION DU PROJET D'EXECUTION POUR LE RENOUELEMENT EN SOUTERRAIN DU RESEAU HAUTE TENSION ENTRE LES COMMUNES DE RESSONS SUR MATZ et de CUVILLY - RESEAU DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE -

174

176

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI****UNITE TERRITORIALE DE L'OISE**

- RECEPISSE DE DECLARATION D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE : Mme BAREL Jennifer EN QUALITE D'ASSISTANTE POUR L'ORGANISME OPHS (LE 7 AOUT 2013)

178

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE**

- ARRETE DU 29 AOUT 2013 PORTANT AGREMENT MINISTERIEL DE L'ASSOCIATION SPORTIVE « LIONS BOWLING CLUB COMPIEGNE-ST JUST » POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES OU SPORTIVES

180

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES****SERVICE EAU ENVIRONNEMENT ET FORET**

- ARRETE DU 16 SEPTEMBRE 2013 METTANT EN DEMEURE LA SOCIETE PCM CHIMIE DE SE CONFORMER AUX DISPOSITIONS DE L'ARRETE DU 12 JUIN 2012 SUR LE SITE QU'ELLE EXPLOITE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DU CROCQ
- ARRETE DU 16 SEPTEMBRE 2013 METTANT EN DEMEURE LA SOCIETE DELTA GOM POUR SON ETABLISSEMENT DE CUTS (60400) *situé Route d'Attichy*, DE REGULARISER LA SITUATION ADMINISTRATIVE POUR SON ACTIVITE DE TRAITEMENT DE PNEUMATIQUES USAGES
- ARRETE DU 16 SEPTEMBRE 2013 METTANT EN DEMEURE LA SOCIETE DSM COMPOSITE RESINS FRANCE POUR SON ETABLISSEMENT DE COMPIEGNE *situé avenue du Vermandois* DE RESPECTER LES PRESCRIPTIONS DE L'ARRETE MINISTERIEL DU 13 DECEMBRE 2004 RELATIF AUX INSTALLATIONS DE REFROIDISSEMENT PAR DISPERSION D'EAU DANS UN FLUX D'AIR SOUMISES A AUTORISATION
- ARRETE DU 16 SEPTEMBRE 2013 METTANT EN DEMEURE LA SOCIETE LOCAMECA DE REGULARISER LA SITUATION AMINISTRATIVE DE SES INSTALLATIONS D'ENTREPOSAGE, DEPOLLUTION, DEMONTAGE OU DECOUPAGE DE VEHICULES HORS D'USAGE QU'ELLE EXPLOITE SUR LA COMMUNE DE PONT SAÏNTE MAXENCE
- ARRETE DU 18 SEPTEMBRE 2013 AUTORISANT LA CAPTURE, LE TRANSPORT ET LA VENTE DE POISSONS, A DES FINS SANITAIRES, SCIENTIFIQUES ET ECOLOGIQUES

182

185

189

193

196

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

- ARRETE DU 12 SEPTEMBRE 2013 PORTANT ATTRIBUTION DE L'HABILITATION SANITAIRE à Mme Julie SAMAMA, DOCTEUR VETERINAIRE à COYE LA FORET

199